

# meydia

journal de Meylan Démocratie      association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet [www.meydia.org](http://www.meydia.org)

►►► démocratie ◀

## Agitation et incompetence



**L**a majorité actuelle, peu avare de slogans creux et fleurant bon le marketing politique, a décidé de communiquer sur le budget 2011 de la façon suivante : "2011, tous mobilisés pour une ville en mouvement".

### Meylan, ville en mouvement ? Non, ville agitée plutôt !

Qu'on en juge : en l'espace de deux ans, nous avons eu droit à la fermeture soi-disant irrévocable" de la piscine des Ayguinards, puis à des Assises du Sport auxquelles a fait suite une consultation des habitants sur un projet pharaonique d'aménagement du parc des Ayguinards (chiffré selon les projets entre 15 et 19 M€) débouchant sur la décision de conserver une piscine d'été. Très vite, dès la rentrée de septembre 2010, la majorité présente, contre toute attente, un projet de halte-garderie/crèche dans le quartier des Ayguinards (prévu en 2018 dans le projet voté par les Meylanais) ainsi que le projet de rénovation des locaux d'Horizons programmé en 2014 dans le projet soumis au vote. Pourquoi une telle précipitation ? Entre temps, le coût de la piscine a baissé miraculeusement passant de 4 M€ à 1,2 M€.

Aujourd'hui le projet de halte-garderie / crèche est suspendu. Est-il abandonné pour autant ? Impossible de le dire. Et pourtant il y a quelques mois, rien ne semblait plus urgent pour Madame le Maire et son adjoint à l'urbanisme.

**Un coup médiatique en guise de politique**  
La proximité d'échéances électorales impor-

tantes pour Madame Tardy (sénatoriales, législatives ??) la force à occuper le terrain coûte que coûte. Un des derniers exemples est le psychodrame relatif à l'arrivée du tram à Meylan, arrivée promise aux Meylanais pendant la campagne électorale pour 2014. Le dernier numéro du journal de MeyDIA a déjà traité de ce sujet, mais il nous a paru important d'y revenir pour vous livrer une information différente. Nous avons donc décidé d'interviewer Monsieur Issindou, Président du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) pour faire le point sur les actions prévues pour améliorer la liaison Meylan-Grenoble en transports en commun.

Plutôt que de tomber dans la démagogie avec une pétition indigne d'élus responsables, Monsieur Peyrin, l'adjoint à l'urbanisme et membre du Conseil Syndical du SMTC ferait mieux de siéger au Conseil et d'y défendre les intérêts de Meylan.

### Le Conseil Général et la Metro à l'origine de tous les malheurs de Meylan.

D'un côté la politique de la chaise vide, de l'autre, une volonté acharnée à faire porter au Conseil Général et à la Metro la responsabilité des difficultés de Meylan. A propos du budget 2011 de la commune et constatant le désengagement du Conseil Général, la majorité oublie de préciser que ce sont les réformes imposées par Mr Sarkozy et son gouvernement qui privent le Conseil Général de ressources l'obligeant à des coupes budgétaires et des arbitrages financiers.

En conclusion, à MeyDIA, nous pensons que la politique municipale de ces dix dernières années ressemble plus à une navigation à vue, avec d'incessants changements de cap faisant douter de la compétence de l'équipe dirigeante et de son capitaine, qu'à une vision réfléchie et construite de l'avenir de notre commune.

Très cordialement.  
Philippe SCHAAR

# Le budget 2011 de la commune

►►► la commune ◀

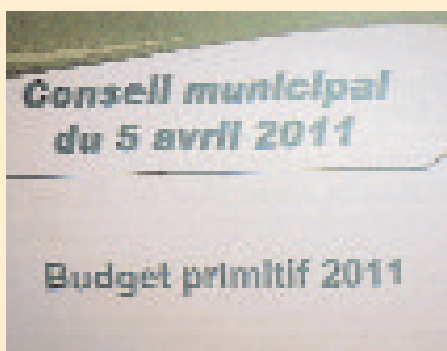
Lors de la présentation du budget 2011, la majorité a longuement souligné le désengagement du Conseil Général sur la petite enfance, sur le scolaire et sur la culture, trois sujets sensibles s'il en est, aux yeux de l'opinion publique !

Il aurait été honnête de préciser que ce désengagement du Conseil Général résulte d'arbitrages financiers en raison de lourdes contraintes qui pèsent sur son budget :

→ La très mauvaise compensation de l'État sur des missions obligatoires conduites par le Conseil général. Les transferts de compétences de l'État ne sont jamais correctement compensés. Il en est ainsi des trois allocations de solidarité (Revenu Minimum d'Insertion (RMI) devenu Revenu de Solidarité active (RSA), de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de la Prestation de Compensation Handicap (PCH) où la compensation partielle par l'Etat baisse d'année en année. On est très loin de la prise en charge à 50% promise par l'Etat, sa contribution atteignant à peine les 30%.

→ La suppression de la taxe professionnelle décidée par le gouvernement Sarkozy qui prive le Conseil Général d'une partie de ces recettes.

→ L'effondrement des droits de mutation (taxes perçues lors de la vente d'un bien immobilier) suite à la baisse du marché immobilier, incidence directe de la crise économique.



Examinons le budget 2011 qui est décliné suivant les 4 axes prioritaires du mandat.

## Favoriser la réussite éducative (2,5 M€)

Sous ce chapitre, sont présentés les projets de restructuration du restaurant scolaire Grand Pré pour 1,2 M€ et d'extension de la Maison de la Musique pour 1,4 M€ dont 330 K€ sur 2011 ainsi que les études de maîtrise d'œuvre sur la piscine d'été, la crèche / halte-garderie des Ayguinards, les locaux d'Horizons pour 270 K€.

Une vision politique de la "réussite éducative" peut-elle se réduire à une énumération de projets immobiliers ou d'études de maîtrise d'œuvre ? Et d'ailleurs, qu'en est-il du financement de ces projets ? Emprunt, hausse de la fiscalité ? Les deux ? Pourquoi avoir oublié de mentionner la suppression de postes de personnels ATSEM en école maternelle, personnels qui sont eux un vrai levier pour accompagner la réussite des enfants ?

## Préserver la qualité de vie (3 M€)

C'est dans cette partie qu'apparaît le montant alloué au logement aidé : 287 K€ sur 2011. Soit moins de 1% du budget ! Ainsi, malgré les discours d'affichage, toujours pas de signe fort en faveur d'une vraie politique de logements, accessibles aux plus modestes.

Pourtant la majorité continue de se glorifier des efforts de ces dernières années en matière de logements aidés. Mais la réalité, c'est que Meylan est toujours loin de satisfaire aux exigences de la loi SRU de 2000 (Solidarité et Renouvellement Urbain) avec un taux de 12,4 % en 2009 au lieu des 20% obligatoires.

Selon les comptes réalisés par la Fondation Abbé Pierre, il y a à Meylan un déficit de 609 logements aidés.

A propos de la campagne d'isolation énergétique que la majorité souhaite démarrer avec l'aide très substantielle de la Metro, les ambitions restent bien modestes avec un objectif de requalification d'une seule copropriété par an. Dans le budget 2011, il est à noter que les dépenses énergétiques (chauffage et électricité) des bâtiments communaux augmentent de 4,5%. Dans une logique de politique cohérente de requalification énergétique, ne conviendrait-il pas de démarrer par le patrimoine de la commune ?

### **Développer un service public communal en faveur d'une ville pour tous (1,1 M€)**

Nous ne remettons pas en cause la nécessité des travaux tels que le projet de requalification des locaux de l'hôtel de Ville (400 K€), le renouvellement de matériel (véhicules, mobilier scolaire) et des équipements son et lumière de l'Hexagone (444 K€).

Mais est-ce suffisant pour favoriser l'accès des services communaux à tous ? A quand, par exemple, un "plan handicap" pensé au-delà des seules personnes handicapées motrices mais concernant également l'accessibilité des personnes handicapées sensorielles et des personnes handicapées mentales ?

### **Redynamiser Inovalée (environ 2 M€)**

Enfin ! C'est une bonne nouvelle. Car la situation actuelle, c'est 10% de locaux vacants, un bâti vieillissant, des entreprises comme Atos Origin ou Rolls Royce qui s'appêtent à quitter Inovalée Meylan faute de bâtiments adéquats, une offre de transports en commun inadaptée. Et c'est bien de la responsabilité de la majorité qui a délaissé cette zone depuis tant d'années. Notons au passage que la commune rachète aujourd'hui des locaux vendus il y a quelques années. Une logique qui nous échappe ! Enfin est-il vraiment nécessaire de créer une Société Publique Locale (SPL) pour mener à bien les projets sur Inovalée ? D'autres alternatives à cette solution coûteuse ont-elles été étudiées et évaluées ?

### **Et enfin**

➔ La vente du patrimoine communal se poursuit : vente pour 550 K€ de l'ancienne maison du Directeur Général des Services.

➔ 6 M€ d'investissements sont programmés avec 2 M€ d'autofinancement et 2 M€ d'emprunt pour garder la dette constante. Il manque quand même 2 M€... Où les trouvera-t-on ? Dans ces conditions il est à craindre que bien des projets restent dans les cartons....

### **En conclusion**

Pour nous MeyDIA, le budget "d'une ville en mouvement", c'est un budget centré sur la solidarité et la cohésion sociale.

La solidarité c'est l'action en matière d'emploi, c'est une politique de logements accessibles à tous, c'est l'action en faveur des personnes retraitées avec des moyens pour lutter contre l'isolement et la mise en œuvre d'un plan handicap, c'est le soutien aux activités sportives, culturelles et éducatives pour que les associations puissent proposer des activités où la mixité sociale s'exerce et auxquelles chacun puisse avoir accès.

La solidarité, c'est aussi notre action pour permettre aux générations futures de trouver un environnement de qualité. Cela passe par une préservation de nos espaces naturels et par des investissements pour réduire nos consommations d'énergie.

Ce n'est pas cela que l'on retrouve dans le budget 2011 présenté par l'équipe de Madame TARDY. Lors de la séance du conseil municipal du 5 avril 2011, les deux élus de MeyDIA ont voté contre ce budget 2011.

**MeyDIA a rencontré le 25 mars 2011 Michel ISSINDOU, président du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun).**



sociale du Conseil Général (et qui fait partie de ses compétences obligatoires) tels que le versement du RSA et de l'APA ne cesse d'augmenter au détriment d'autres postes. Rappelons aussi que les transports urbains ne font pas partie des compétences obligatoires d'un Conseil Général mais relèvent d'actions volontaires de sa part.

**MeyDIA :** Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le SMTC, quelles sont ses missions et ses sources de financement ?

**M.Issindou :** Le SMTC a pour mission l'organisation des déplacements en mode collectif, c'est à dire les transports en commun de l'agglomération grenobloise. C'est un syndicat mixte, financé à parts égales par le Conseil Général de l'Isère et La Metro (communauté d'agglomération), à hauteur de 35,8 M€. Pour avoir une vision globale du budget de fonctionnement du SMTC, il faut rajouter à cette recette le versement de la taxe « transports » des entreprises (2% de la masse salariale pour toute entreprise de plus de 9 salariés) soit 83,3 M€ et les recettes commerciales reversées par la SEMITAG (l'exploitant du réseau) qui avoisinent les 33 M€ (seulement 17% des recettes). Le contexte financier actuel est beaucoup plus tendu qu'il y a quelques années. Le SMTC subit de plein fouet les effets de la suppression de la taxe professionnelle décidée par le gouvernement Sarkozy censée améliorer la compétitivité de nos entreprises mais qui a eu pour effet de priver les collectivités de ressources. Le contexte de crise est défavorable car la masse salariale augmente peu. Il faut également souligner que le budget alloué à l'action

L'endettement du SMTC (600 M€) nécessaire pour la construction des précédentes lignes de tram et un budget beaucoup plus serré nous amènent donc à des arbitrages dans nos investissements.

**MeyDIA :** Et bien justement... Parlons investissement ! Qu'en est-il d'un projet de tramway à Meylan ?

**M.Issindou :** Il est vrai qu'en 2008 le SMTC avait décidé de lancer des études pour la création d'une nouvelle ligne de tramway entre Grenoble et Meylan et ce, en application du plan métropolitain des déplacements du Conseil Général et de la charte « urbanisme et transports ». Ce projet reposait sur l'urbanisation de l'avenue de Verdun rendue possible par le projet Rodeo Nord et de tunnel aujourd'hui abandonné. Il faut être clair : un tramway revient à environ 30 M€ par kilomètre construit. Dans la configuration actuelle, une ligne de tramway Grenoble / Meylan empruntant l'avenue de Verdun traverserait 1,5 km de « no man's land » ...

D'autre part, le projet de ville de Meylan reste trop imprécis et pas suffisamment abouti en termes de construction de logements pour garantir une fréquentation suffisante qui justifierait une ligne de tram.

# En direct du terrain (suite)

**MeyDIA :** Pas de tram à Meylan alors ?

**M.Issindou :** Je n'ai pas dit cela. Meylan n'aura pas de tram d'ici 2014, c'est certain. Mais Meylan reste dans la course bien sûr ! Encore faudra-t-il que les engagements pris de construire des logements soient tenus. Le SMTC réfléchit dès à présent à une solution intermédiaire, dans un délai plus court que le tram, qui serait le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). C'est un transport en site propre, cadencé (toutes les 10 minutes par exemple), accessibles aux personnes à mobilité réduite et équipé d'un système de priorité aux feux, qui peut répondre aux besoins des Meylanais. Meylan pourrait être la première commune de l'agglomération à expérimenter ce type nouveau de transport.

**MeyDIA :** 10 000 personnes travaillent sur la zone économique Inovalée. Quels projets avez-vous pour rendre l'offre de transports en commun plus attractive ?

**M.Issindou :** Aujourd'hui la ligne 42 Inovalée ne dessert pas la ville puisqu'elle effectue son trajet entre la partie meylanaise d'Inovalée et la station de tram Grand Sablon. Il faut réfléchir à prolonger cette ligne 42 jusqu'au centre ville (Chavant, gare ?) et travailler avec les transports du Grésivaudan pour évaluer les coopérations possibles pour la desserte d'Inovalée à Montbonnot. De même, il va falloir réfléchir à remodeler l'offre sur l'ensemble des lignes de bus à Meylan pour une meilleure adéquation fréquentation / coût pour la collectivité. Nous le ferons en concertation avec les usagers notamment au travers des comités de lignes.

**MeyDIA :** Avant de terminer l'entretien, votre avis sur la pétition lancée par Madame le Maire de Meylan sur les déplacements ?

**M.Issindou :** Les décisions politiques ne se prennent pas au poids des pétitions, donc cela ne m'impressionne pas ! Cette façon de faire est démagogique et peu constructive. Finalement cela revient à demander aux Meylanais s'ils préfèrent manger du chou ou du foie gras à midi. Evidemment, et moi le premier, je choi-

sis le foie gras ! Plus sérieusement, je comprends l'attente des Meylanais en matière de transports en commun. Avec le SMTC, je m'engage à y travailler ...

\*RSA : revenu de solidarité active

\*APA : allocation personnalisée à l'autonomie

## Un projet de multi-accueil, suite

Nous avons évoqué ce projet de la municipalité dans notre numéro de janvier 2011. Le projet de construction d'une crèche / halte-garderie de 45 places, sans réelle concertation ni véritable recensement des besoins existants a été annoncé en fanfare dans le journal "Meylan, ma ville" et sur le site web de la mairie. La majorité a lancé le concours de maîtrise d'œuvre fin 2010. La tenue du jury prévue début 2011 a été repoussée de semaine en semaine pour aboutir à une mise en sommeil au motif que "trop d'incertitudes sont constatées quant aux fonctionnalités et quant à la localisation géographique du projet".

Les élus de l'opposition, les associations concernées n'ont cessé de demander que le temps de la réflexion soit pris pour un projet cohérent avec l'aménagement du quartier des Ayguinards et en adéquation avec les besoins dans le domaine de la petite enfance sur la commune.

Nous souhaitons que la majorité mette cette décision de suspension du projet à profit pour relancer la discussion sur le projet de manière constructive. Il faut pouvoir débattre de la localisation de l'équipement dans le quartier et de la stratégie d'économie de l'espace urbain (le projet prévoit 600 m<sup>2</sup> au sol) en intégrant des logements par exemple dans un bâtiment en étages.



## L'hélice

L'hélice, c'est ce projet d'échangeur entre l'autoroute Grenoble - Chambéry et la zone Inovalée à Meylan. Le jugement de la cour administrative d'appel de Lyon vient de tomber : le recours intenté par l'association Ecologie et citoyenneté et l'Union des quartiers Buclos-Grand-Pré contre l'arrêté du 10 décembre 2004 par lequel le Préfet de l'Isère avait déclaré d'utilité publique le projet de réalisation de la bretelle routière d'accès à Inovalée Meylan depuis la Rocade sud, est rejeté. Les travaux débutés en septembre 2007 mais interrompus en 2009 vont donc reprendre. Madame le maire a immédiatement réagi à cette décision : "Je me félicite de la décision de la cour administrative d'appel de Lyon. La municipalité de Meylan s'est beaucoup mobilisée en son temps pour que se concrétise le projet de l'Hélice, qui est du ressort de l'Etat. (...). C'est une bonne nouvelle pour Inovalée et une bonne nouvelle pour Meylan."



A Meydia, nous ne sommes pas de cet avis. Nous pensons que ce projet n'est plus d'actualité dans un contexte où le souhait est de favoriser les transports en commun. Il est incohérent avec la volonté affichée de mise en place d'un transport en site propre et prioritaire. Loin de régler les problèmes de circulation sur Inovalée il va les aggraver en provoquant des embouteillages aux carrefours Vieux Chêne et Vercors Granier et en pénalisant la circulation des bus. 4 M€ qui auraient pu être dépensés pour des aménagements plus pertinents !

## Les zones "30" aux Buclos

Ce matin 1er avril et ce n'était pas une blague, l'Union de quartier Buclos Grand Pré s'est livrée à une opération de "visibilité" sur l'emplacement des futures zones 30 de l'avenue du Vercors inscrites au Plan Local



de Déplacement de Meylan 2004-2012 dont la réalisation tarde à démarrer.... 40 volontaires en gilet jaune réfléchissant ont joué aux "hommes / femmes sandwichs" en arborant des panneaux réglementaires de limitation de vitesse à 30 km/h le long de l'Avenue du Vercors entre la mairie et le centre commercial des Buclos entre 7h30 et 9h30.

Manifestation couronnée de succès, la plupart des automobilistes ont ralenti, certains ont même encouragé les manifestants !



1, imp des Saraméjous  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
www.meydia.org

Directeur de la publication :  
Philippe Schaar

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chomeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom

Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses